

FICHE TECHNIQUE

AGRONET K50

Dégraissant puissant cuisine multi-surface

AGRONET K50 Détergent dégraissant produit d'entretien multi surface spécialement adapté pour usage en secteurs alimentaires : restauration, collectivités, cafés, hôtels, restaurants, cantines, cuisines centrales... conçu pour toutes les surfaces lavables fortement encrassées : inox, émail, carrelages, ou stratifiées, sols vitrifiés, plaques de cuisson, hottes.

Il nettoie, dégraisse et élimine facilement tous types de souillure organique ou minérale, les graisses cuites, traces noires de fumé des friteuses, hottes, plaques, sauteuses, pianos,... sur ustensiles et les surfaces de cuisine ainsi que sur les sols et surfaces carrelées. Prêt à l'emploi ou concentré à diluer, il s'utilise sur toutes surfaces lavables même fortement encrassées des matériaux tels que thermoplastiques, inoxydables...

AGRONET K50 est sans colorant, sans conservateur, sans allergène, il préserve la santé et la sécurité des utilisateurs, tout en respectant l'environnement. Il est particulièrement adapté aux secteurs alimentaires : cuisines collectives, restaurants, etc. Il supprime toutes traces de gras et élimine en profondeur les graisses cuites des friteuses, hottes, sauteuses, pianos,... Il respecte les surfaces et matériels (inox, carrelages, aluminium, stratifiés).

Il peut s'utiliser en canon à mousse et est apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable (conforme à l'arrêté du 19/12/2013)

Points Forts Du Produit

- ~ Supprime toutes les souillures grasses et les graisses cuites et caramélisées ;
- ~ Efficace sur graisses d'origines animale et végétale ;
- ~ Apte au contact alimentaire après rinçage à l'eau potable.

Composition

Oléate de potassium, hydroxyde de potassium, silicate de potassium, borax, percarbonate de sodium, bicarbonate de potassium, ester éthylique, PEG-4 olivate, propylène glycol .
Contient aussi : eau, solvants oxygénés et séquestrant.

Mode D'emploi

Produit concentré :

- Sols et surfaces : diluer **AGRONET K50** à raison de **3 à 5 %** soit 300 à 500 ml dans 10 litres d'eau tiède ;
- Sauteuses, friteuses, hottes, fours, plaques et pianos : diluer **AGRONET K50** à raison de **15 à 20 %** selon le degré de salissures (150 à 200 ml par litre d'eau) ;
Faire tremper et laisser agir 10 minutes.
- Canon à mousse : 2 à 4 % ;

Produit prêt à l'emploi :

- ~ Vaporiser directement sur la surface à nettoyer ;
- ~ Etaler, frotter et essuyer avec un chiffon humide puis séché avec un chiffon propre et sec ;
- ~ Un rinçage à l'eau claire est nécessaire avant de remettre des aliments en contact avec la surface traitée ;

Caractéristiques Physico-chimiques

Aspect	: Liquide limpide
Couleur	: ambré naturelle
pH	: 11 à 11,5
Densité à 20°C	: 1.18 ± 0.1
matière active (%)	: ≥ 40%
Solubilité dans l'eau	: Complète

Réglementation

Conforme à la réglementation relative aux produits de nettoyage des matériels et ustensiles pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 19/12/2013).

Conditionnement

- ~ Bouteilles de 1 Litre ;
- ~ Bidons de 5 Litres et 20 litres.

Stockage

Produit à stocker dans son emballage d'origine loin de gel et de la chaleur.

Précautions D'emploi

- ~ **Danger ;**
- ~ **Contient de l'hydroxyde de potassium et silicate de potassium ;**
- ~ Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Tenir hors de portée des enfants ;
- ~ En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage ;
- ~ Instructions de premiers secours : En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin ;
- ~ En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon ;
- ~ En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin ;
- ~ Respecter les précautions d'emploi ;
- ~ Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire au minimum l'incidence du produit sur l'environnement ;